



COUP D'OEIL

de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté

Numéro 11, septembre 2022

Les 5 profils de trajectoire de placements menant (ou non) à des statuts de permanence

VOICI LES RÉSULTATS D'UNE RECHERCHE PRÉSENTANT 5 PROFILS DE TRAJECTOIRE DE PLACEMENTS EN PROTECTION DE LA JEUNESSE AINSI QUE LES STATUTS DE PERMANENCE DE L'ENFANT ASSOCIÉS À CHACUN DE CES PROFILS.

Afin de déterminer s'il existe des profils de trajectoire de placements distincts en protection de la jeunesse et s'ils sont reliés au statut de permanence de l'enfant, les chercheuses Sonia Hélie et Sophie Tremblay-Hébert (IUJD) ont utilisé une cohorte provinciale constituée des enfants signalés en protection de la jeunesse en 2008-09 puis placés en milieu substitut (2 892 enfants)¹. Les données clinico-administratives des services de protection ont ainsi été analysées pour décrire la trajectoire de placement jusqu'en 2017, soit sur une période de 9,5 années.

A—Trajectoire courte et stable – 66%

Les enfants de ce profil se situent sous la moyenne pour les 6 variables analysées. Ils ont donc moins de bris de réunification, moins de déplacements, des

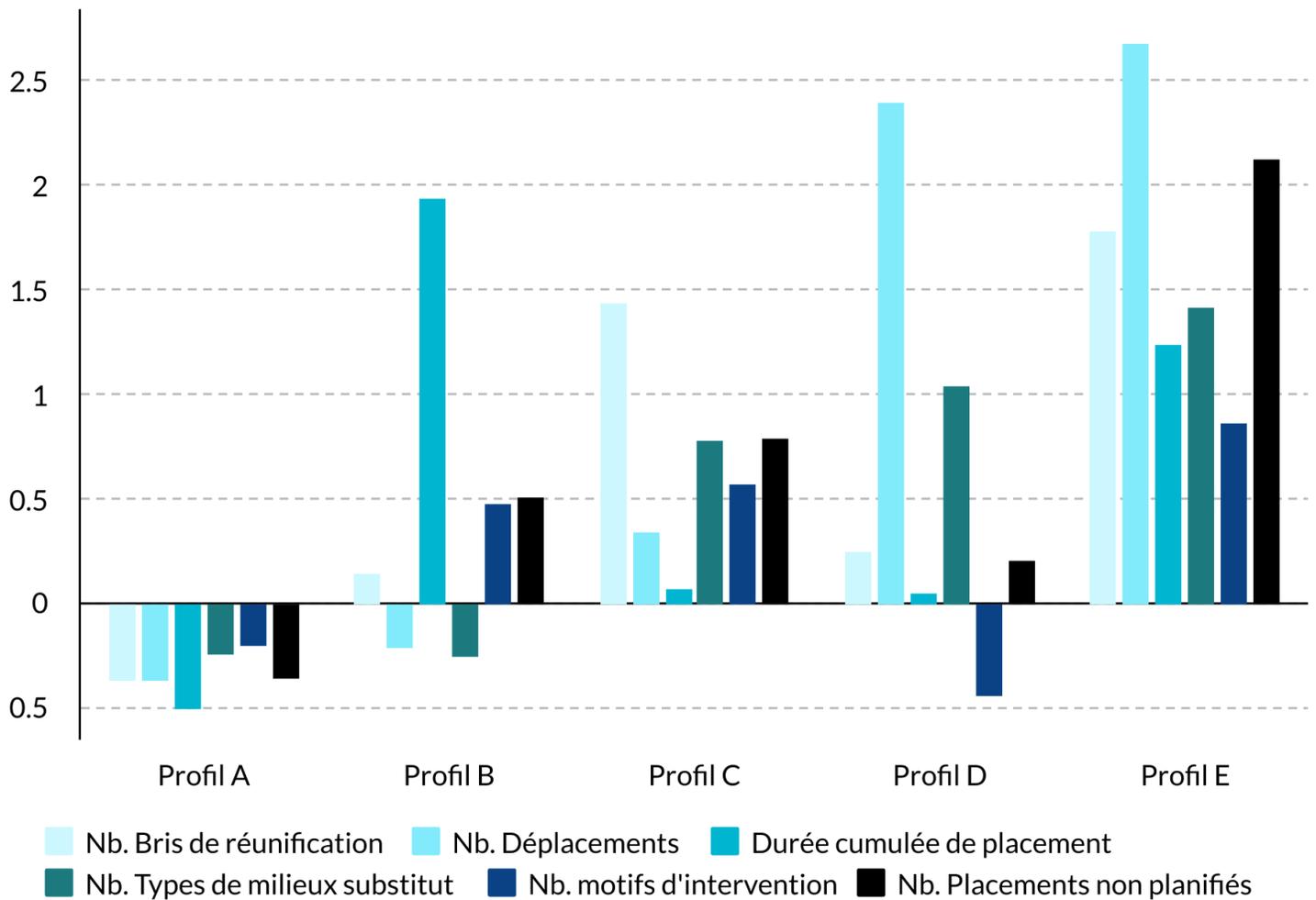
durées de placement plus courtes, moins de types de placement, moins de motifs de signalement et moins de placements non planifiés. De plus, ils sont plus susceptibles d'avoir l'abandon comme motif d'intervention, ils sont moins susceptibles d'avoir des abus sexuels comme motif et c'est dans ce groupe que le pourcentage d'adoption est le plus élevé. Les enfants de ce profil sont moins susceptibles d'avoir une implication antérieure avec les services de protection. Ce premier profil regroupe 66 % de la cohorte.

Après 9,5 ans, on les retrouve principalement réunifiés de manière durable. Il s'agit de résultats encourageants qui permettent de relativiser la fréquence des trajectoires de placement instables.

¹Cette analyse a été réalisée à partir des données extraites dans le cadre du troisième cycle de l'évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse (ÉLPI3).



Les 5 profils de trajectoires de placement en PJ



Dans le graphique ci-dessus, lorsque la barre est au-dessus de la ligne zéro pour une variable donnée, cela signifie que les individus de ce profil sont au-dessus de la moyenne de la cohorte pour cette variable. Lorsque la barre est sous la ligne zéro, cela signifie que les membres de ce profil sont sous la moyenne. Les chiffres indiquent le nombre d'écart-type au-dessus ou en-dessous de la moyenne.

B—Trajectoire longue et stabilisée - 14%

Ce profil se distingue par sa plus longue durée de prise en charge. Mais étonnamment, leur séjour plus long ne s'accompagne pas de plus de déplacements, ni de plus de types de placement car ils se situent sous la moyenne pour ces variables. De plus, ce profil regroupe les plus jeunes enfants de toute la cohorte. Ils sont placés plus tard après le signalement comparativement aux autres profils. Ils sont plus susceptibles d'avoir un risque sérieux de négligence et moins susceptibles d'avoir des problèmes de comportement comme motif de signalement. Ce profil regroupe 14 % de la cohorte.

Il résulte de cette trajectoire le plus souvent un placement à majorité stable, ou dans une moindre mesure, une adoption.

POUR CHACUN DES CINQ PROFILS, NOUS VOUS PRÉSENTONS LES DONNÉES SUIVANTES :

- 1- COMMENT LE PROFIL SE POSITIONNE PAR RAPPORT AUX 6 VARIABLES UTILISÉES DANS LA CONSTRUCTION DE PROFILS (VOIR LE GRAPHIQUE ÉGALEMENT),
- 2- COMMENT LE PROFIL SE SITUE PAR RAPPORT À D'AUTRES VARIABLES (EX. ÂGE EN DÉBUT D'OBSERVATION, MOTIFS DE SIGNALEMENT, NOMBRE DE PRISES EN CHARGES ANTÉRIEURES, ET DURÉE ENTRE LE SIGNALEMENT CIBLÉ ET LE PREMIER PLACEMENT.) ET
- 3- QUELLES SONT LES DONNÉES RELATIVES AU STATUT FINAL DE PERMANENCE ASSOCIÉES À CE PROFIL.

C—Trajectoire de bris de réunification en urgence - 10%

Ce profil se caractérise par un nombre plus élevé de ruptures de réunification, de placements non planifiés et de types de placement. Les enfants de ce profil



vivent de l'instabilité sous forme d'allers-retours entre leur famille et les milieux substituts. Ils expérimentent également plus de placements non planifiés que tous les autres profils, sauf ceux du profil d'instabilité sévère. Les enfants de ce profil sont plus susceptibles d'avoir tout type d'abus comme motif d'intervention (sexuel, physique, psychologique). Ils sont également plus susceptibles d'avoir déjà reçu des services de protection de la jeunesse. Ce profil regroupe 10 % de la cohorte.

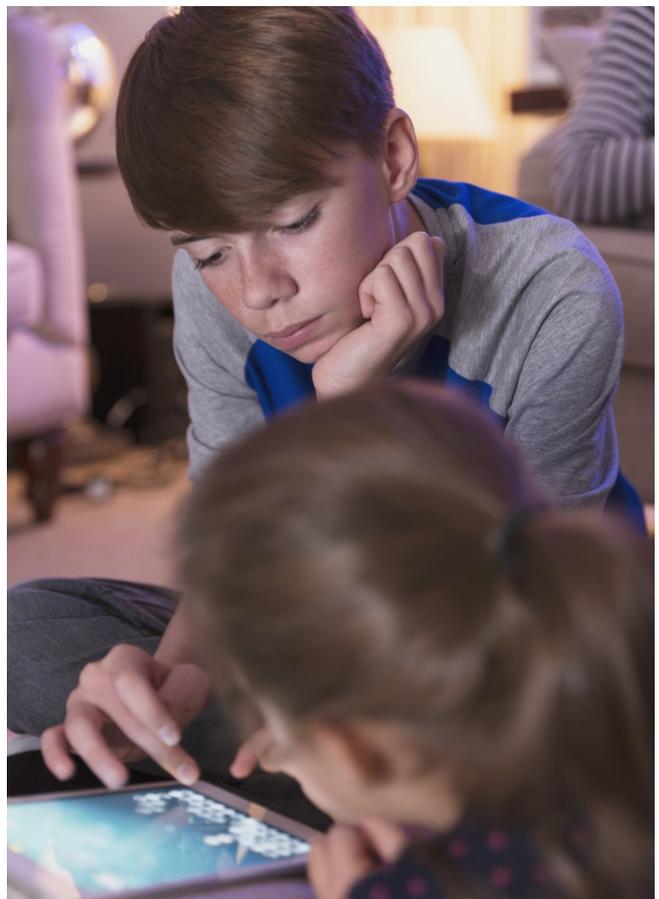
Près de la moitié des enfants de ce profil sont sans permanence à la fin de l'observation. Le statut « aucune permanence » regroupe les enfants pour qui aucun projet de vie n'a été tenté durant l'observation et

ceux qui n'ont eu que des projets de vie tentés mais non maintenus.

D—Trajectoire d'instabilité en milieu substitut – 6%

Les enfants qui composent ce profil ont vécu un plus grand nombre de déplacements, alors que la durée de séjour est dans la moyenne. Les enfants de ce profil sont les plus âgés de toute la cohorte, ils sont placés plus tôt après l'entrée dans les services de protection comparativement aux autres profils. Typiquement les enfants de ce profil sont des adolescents suivis pour un motif de troubles de comportement sérieux, avec peu de cooccurrence et sans antécédents au moment de leur entrée dans la cohorte. Ils sont placés rapidement, vivent beaucoup d'instabilité en placement et plusieurs types de milieux substitut. On y retrouve 6 % des enfants de la cohorte.

Dans ce profil, les statuts de permanence les plus fréquents sont l'absence de permanence et la réunification.



E—Trajectoire d'instabilité sévère et généralisée - 3%

Ce profil de trajectoire est inquiétant car il obtient le score le plus élevé sur la quasi-totalité des variables à l'exception de la durée de placement qui est la plus élevée dans le profil de trajectoire longue et stabilisée. Typiquement, les enfants de ce profil sont parmi les plus jeunes et sont signalés avec plus d'antécédents en protection de la jeunesse. Ils cumulent une longue durée en placement, vivent énormément de déplacements, de bris de réunification et de placements non planifiés. Les enfants de ce profil sont plus susceptibles que les autres d'avoir de la négligence, des abus sexuels et des abus psychologiques comme motif de signalement. On y retrouve 3 % de la cohorte.

La moitié des enfants de ce profil sont sans permanence à la fin de la période d'observation.

Conclusion

Cette étude a donc produit 5 profils de trajectoires bien délimités, dont certains mènent à des statuts de permanence moins favorables ou même à l'absence de permanence.

Il est important de souligner que les éléments d'instabilité et de complexité de la trajectoire de placement ne sont pas généralisés dans la cohorte étudiée ; ils sont plutôt concentrés dans les trois derniers profils, soit 19% de la cohorte. C'est-à-dire que bien que l'on retrouve un certain niveau de stabilité chez 81% de la cohorte, il demeure que près d'un enfant sur cinq a une trajectoire préoccupante que les intervenants des services de protection n'arrivent clairement pas à stabiliser.

Les décideurs et les intervenants des services de protection gagneraient à faire un suivi systématique de l'ensemble des attributs de la trajectoire de placement, de manière à réorienter l'intervention en cours de route, et possiblement favoriser la permanence et améliorer le parcours pour y parvenir.

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal repère, vulgarise et diffuse des outils ou de la documentation sur les jeunes en difficulté.



Rédigé par **Sonia Hélie (chercheure)** et **Michèle Robitaille (APPR)**, Institut universitaire Jeunes en difficulté

Pour en savoir plus

Hélie, S., Tremblay-Hébert, S., Poirier, MA., & Esposito, T. (sous presse). Les trajectoires de placement menant à un milieu de vie permanent pour les enfants placés en milieu substitut. *Revue de psychoéducation*, 42p.

Hélie, S., Drapeau, S., Châteauneuf, D., Esposito, T., Noël, J., Poirier, M-A. et Saint-Jacques, MC. (2020). *L'évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse : Point de mire sur la réunification familiale et le remplacement*. Rapport déposé au ministère de la Santé et des Services sociaux, Institut universitaire Jeunes en difficulté, Montréal, Québec, 399 p. <http://www.iujd.ca/fr/elpj3>

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 